



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Madame la Principale

Aux

Parents d'élèves

Chef-Boutonne, le 8 juin 2021

Le Foyer Socio-Educatif – année 2021/2022

Le Foyer Socio-Educatif est une association loi 1901 (à but non lucratif) qui fonctionne grâce aux cotisations volontaires des élèves et aux diverses actions conduites par les membres de l'association (vente de photos de classe, repas de fin d'année, ...).

Lors de l'Assemblée Générale du 11 mai 2017, la cotisation a été fixée à 8 euros.

Le foyer sert à participer partiellement ou entièrement au financement d'activités scolaires, culturelles, péri-éducatives... (Sorties, séjours, voyages, activités culturelles, achat des tables de tennis de table, d'un baby-foot, ...).

Afin que votre enfant puisse bénéficier des aides du foyer et surtout que le foyer puisse continuer à soutenir des actions, merci de payer à l'inscription votre cotisation (à régler de préférence par chèque à l'ordre du foyer socio-éducatif, avec le nom de votre enfant au dos du chèque).

N'hésitez pas à cotiser en juin, les chèques ne seront déposés qu'en septembre.

✂ _____

Je soussigné, _____, responsable de l'élève _____, classe de _____

- Souhaite adhérer au FSE (joindre le règlement par chèque ou espèces).
- Ai déjà cotisé pour mon autre enfant – classe : _____
- Ne souhaite pas adhérer au FSE.

A _____, le _____

Signature du responsable :

François Truffaut
Chef-Boutonne

Nadine HOMO
Principale

Affaire suivie par :
Isabelle NAVAILLES
Secrétaire

Téléphone
05 49 29 80 60

Télécopie
05 49 29 72 94

Courriel
Ce.0790014L@ac-
poitiers.fr

Adresse postale
18, avenue de
l'Hôtel de Ville
79110 Chef-
Boutonne